



Tous les avantages d'être membre

GOLFY

Cher adhérent,

En qualité d'abonné de notre golf, qui est partenaire du Réseau Golfy, vous disposez gracieusement de la carte Golfy INDIGO (tarif public 2019 : 114 €) sans greenfee offert. Votre carte Golfy est dématérialisée, elle vous a été adressée par email (que ce soit une création ou un renouvellement) et l'on vous retrouve par votre nom dans la base de données centralisée. La carte Indigo vous permet de bénéficier de :



- ✓ 25% de remise sur vos greenfees 18 trous dans plus de 160 golfs et sur vos greenfees 9 trous dans les golfy 9 du Réseau Golfy (consultez la liste sur www.golfy.fr ou sur le guide disponible dès le 20 janvier dans votre club)
- ✓ 15% de remise sur les Coups de Cœur (les offres packagées du réseau via la newsletter ou sur le site golfy) et sur l'hébergement dans les hôtels partenaires et les Domaines Golfy
- ✓ un programme de fidélisation : cumulez des yards et échangez les contre des cadeaux
- ✓ des **avantages exclusifs** pour déclarer vos sinistres afin de vous garantir la pratique du golf : www.golfy.fr « rubrique carte » pour le détail des prises en charge. **Lieu d'application : uniquement sur un golf Golfy en Europe + Délai de déclaration : 10 jours ouvrés**

INTERRUPTION ABONNEMENT (1)

Arrêt de jeu pour cause d'accident ou maladie pendant plus de 45 jours consécutifs, l'abonnement non consommé est remboursé (franchise 45 jours déduite)

REMISE A NIVEAU (2)

Arrêt de la pratique du golf supérieur à 90 jours consécutifs et pris en charge en interruption abonnement, cours avec le pro de votre golf pendant le mois de votre reprise à hauteur de 200€

TROU EN UN (3)

Trou en un au cours d'une compétition individuelle homologuée FFGolf comptant pour l'index ou lors d'une Golfy Cup, remboursement des frais de bar à hauteur de 200€.

2 possibilités d'enregistrer sa demande de DECLARATION DE SINISTRE

1. Se connecter sur le site internet de Golfy: www.golfy.fr - Cliquer sur "DÉCLARER UN SINISTRE"(en bas de la page d'accueil) :
2. Contacter : **Gritchen Tolède et associés : 02.48.65.93.95** Email: declare@assurensport.com

DAVANTAGE D'AVANTAGES ...

Si vous souhaitez avoir des remises plus conséquentes, pour 71 € seulement grâce à votre statut d'abonné, (au lieu de 185 € - tarif public 2019) sans greenfee offert, vous accédez aux avantages de la carte PLATINE :

- ✓ **30% de remise sur les green-fees** dans tous les golfs du Réseau Golfy
- ✓ **25% sur les Coups de Cœur et 20% sur l'hébergement** dans les Domaines Golfy & Hôtels Partenaires
- ✓ **1 invité permanent** bénéficiant, en votre présence, des mêmes remises que vous
- ✓ **Jusqu'à 50% de remise** sur les green-fees et l'hébergement avec les Rendez-Vous Platine
- ✓ et toujours un programme de fidélisation, et des **avantages exclusifs** (ci-dessus).



Pour obtenir la carte PLATINE, adressez-vous à l'accueil de votre golf. Que vous ayez une carte INDIGO ou PLATINE, celle-ci expire à chaque date anniversaire de votre cotisation au golf.

Faites le plein d'avantages, et bon golf !

Le Directeur du Golf

L'équipe Golfy

Golfy a souscrit un contrat auprès de Gritchen Tourisme & Loisirs qui lui permet de proposer à ses membres de nouveaux avantages, sous réserve pour l'adhérent de respecter les conditions particulières et générales.

(1) Plus de 45 jours consécutifs d'interruption d'abonnement, maximum 2 fois par an. En cas de maladie grave ou accident (sur présentation de certificat médical), décès, perte d'emploi de l'abonné ou de son conjoint, mutation professionnelle à plus de 100 km, interdiction d'accès au parcours en cas de pollution ou épidémie, déménagement justifié. Délai de carence de 45 jours. (2) Plus de 90 jours consécutifs d'interruption de jeu, justifiée par certificat médical. Cours de remise à niveau à prendre dans le club où vous êtes abonné, à hauteur de 200 €. (3) Sur envoi de la carte de score signée et de la facture acquittée des boissons consommées le jour même du trou en un, à hauteur maximum de 200 € par an.